

Appel à candidatures Prix et Cifre Cnaf 2018

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) propose, d'une part, un contrat de trois ans adossé à une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) pour la réalisation d'une thèse et, d'autre part, deux prix du meilleur mémoire de master recherche dans des champs disciplinaires très divers : sociologie, anthropologie, droit, science politique, sciences de gestion, sciences économiques.

Les projets de thèse et les mémoires doivent s'inscrire dans le cadre général des missions de la branche Famille :

- les évolutions des structures familiales ;
- l'analyse des prestations et des politiques familiales ;
- l'étude des problèmes sociaux en lien avec la famille.

La Cnaf soutient des projets originaux sur des thèmes concernant les missions de la branche Famille de la Sécurité sociale :

- en direction des familles et de leurs enfants : conciliation vie familiale/vie professionnelle, compensation financière des charges de familles, accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative, soutien des familles vulnérables, relations intergénérationnelles ;
- dans le domaine du logement : accès et maintien dans le logement, contribution à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre les logements indécents ;
- dans les domaines de la solidarité et de l'insertion : handicap, précarité, minima sociaux et accompagnement du retour à l'emploi ;
- dans le domaine de la gouvernance et gestion interne de la branche Famille : gestion des ressources humaines, performance de gestion et outils, système d'information.

Financement

salaires bruts annuels pour la thèse : 23 500 euros (pendant trois ans) ;
montants des prix : 7 000 euros pour le premier et 5 000 euros pour le second.

Qui peut présenter sa candidature ?

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans une université française dans des cursus en sciences humaines et sociales, en économie, en gestion ou en droit. Pour la Cifre, les étudiant-e-s doivent être titulaires d'un Master 2 recherche depuis moins de trois ans et s'inscrire en 1ère année de thèse à la rentrée universitaire 2018–2019.

Pour les prix, les étudiant-e-s doivent avoir rédigé leur mémoire de master recherche au cours de l'année universitaire 2017 – 2018.

Il est possible de soumettre à la fois un dossier de candidature pour le prix et pour la Cifre (n'envoyer que deux exemplaires du mémoire dans ce cas). Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées en français.

Le jury

Composé d'universitaires issus des différentes disciplines et d'administrateurs de la Cnaf, le jury se réunira le 22 novembre 2017. Les lauréat-e-s d'un prix et le candidat classé premier pour la Cifre seront prévenus par téléphone.

Vous êtes intéressé ?

 [Téléchargez le dossier de candidature pour le prix du meilleur mémoire de master recherche](#)
 [Téléchargez le dossier de candidature pour la Cifre](#)

L e r è g l e m e n t i n t é r i e u r
Pour le prix du meilleur mémoire de master recherche
Pour la Cifre

L e c a l e n d r i e r
La date limite de remise des dossiers est arrêtée au **17 septembre 2018, le cachet de la poste faisant foi**. Les candidatures doivent également être adressées par voie électronique, dans le même délai, à jeunes.chercheurs@cnafr.fr.



17 septembre 2018